



# Le bureau de poste ne fermera pas grâce à notre vigilance et votre soutien !

Dans notre bulletin n°71 distribué début janvier nous vous faisons part de nos inquiétudes sur le risque de fermeture du bureau de poste.

Les faits : Nous avons découvert ce problème dès le mois de novembre et, après investigation, nous avons alerté Monsieur le Maire le 5 janvier 2009.

Ce dernier saluera notre vigilance lors du Conseil Municipal du 5 février et dans l'article du Courrier des Yvelines le 18 février intitulé : La ville au secours du bureau de poste.

Suite à notre intervention, Monsieur le Maire a rencontré plusieurs fois la poste qui a rendu ses conclusions le 26 février. Il publie un communiqué de presse dont voici un extrait.

« Sous réserve de l'accord des instances paritaires de la Poste, la nouvelle organisation sur Montesson pourrait voir le jour en juin 2009.

Le bureau de poste de la Borde conservera ses fonctions bancaires et postales, mais ses horaires seront modifiés : du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures et le samedi de 9 heures à midi.

Aujourd'hui les horaires sont : lundi 13 heures 30 – 17 h 30, du mardi au vendredi 10 heures – midi et 13 heures 30 – 17 heures 30 et samedi 9 heures – midi.

Ce bureau continuera à être tenu par deux personnes.

La diminution des horaires, de 8 heures par semaine, permettra de réaffecter les agents sur le bureau du centre pour fluidifier le service.

L'effectif global à Montesson serait inchangé.

Par ailleurs, la Poste a convenu de faire, avec la commune, un point du service public rendu, 3 fois par an, et elle va lancer une enquête de satisfaction auprès de ses clients, sur l'ensemble des services et de l'accueil. »

« Continuez de nous soutenir...

adhérez et soyez acteur de la vie de votre quartier ! »

#### Vos correspondants et membres du bureau

Michel ANGERARD	(22, rue Corneille)	Christian BACHELET	(40, avenue Messenger)
Jean-Henri BATMALE	(27, av A. de Musset)	Alain BRUCHET	(23, avenue Schoelcher)
Aimé LAURENT	(5, av Molière)	Guy MANCEL	(2A, av H de Balzac)
Claude MOREL	(7 rue de la Paix)	Jacques PERDEREAU	(3, avenue Molière)
Christian VALMONT	(4bis, av La Fontaine)		

#### ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Nom : prénom : téléphone :

Rue : Adresse électronique :

Je verse ma cotisation 2009 – membre actif 8 euros - bienfaiteur 20 euros.

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998

Siège social : 22 rue Corneille 78360 Montesson – tel : 01 39 13 10 55

Contactez nous : [qvlb@qvlb-montesson.asso.fr](mailto:qvlb@qvlb-montesson.asso.fr) et visitez notre site : [www.qvlb-montesson.asso.fr](http://www.qvlb-montesson.asso.fr)